



Nièvre, le 10 septembre 2019

Les territoires ligériens de la Nièvre lauréats d'un Contrat de Transition Écologique (CTE)

Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès du Ministre d'État, Ministre de la transition écologique et solidaire, a annoncé le 2 avril 2019 un appel à candidature pour généraliser le dispositif des « contrats de transition écologique (CTE)».

Il s'agit de la seconde édition, celle de l'an passé ayant vu 19 territoires retenus. Cette année 130 territoires ont candidaté et 61 ont été retenus dont le territoire **Nièvre ligérienne** composé de 2 communautés de communes (Sud Nivernais et les Bertranges) et de Nevers Agglomération. La communauté de communes Loire Vignobles et Nohain les a rejoints. Le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN) appuie le projet, il a rédigé et déposé la candidature pour le collectif.

Le CTE en quelques mots

Le CTE vise à faire *“le pari d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales”*.

Le projet, qui se traduira par un programme d'actions financées, doit être co-construit avec les collectivités, les entreprises, le monde associatif et les citoyens. L'Etat est au côté des territoires pour en faciliter sa mise en œuvre.

Par définition tous les contrats CTE se distinguent par un contexte différent et de fait des réponses locales.

Le CTE a aussi été conçu avec la recherche d'une cohérence entre tous les programmes de développement territorial en place, dans une logique de plus grande transversalité et de décloisonnement. Par exemple, il est demandé qu'un lien soit effectué avec la démarche récente Territoires d'Industrie. Le CTE se pose alors comme le volet environnemental.

Les domaines couverts par les CTE sont très divers :

- ✓ énergies renouvelables,
- ✓ performance énergétique des bâtiments,
- ✓ nouvelles mobilités,
- ✓ nouvelles filières professionnelles vertes,
- ✓ transformation des processus de production industriels,
- ✓ transition agricole,
- ✓ alimentation en circuits courts et de proximité,
- ✓ méthanisation,

- ✓ restauration de milieux naturels,
- ✓ préservation des ressources en eau,
- ✓ économie circulaire,
- ✓ économie sociale et solidaire,
- ✓ biodiversité...

Concrètement le Contrat devrait être signé pour la fin de l'année avec des actions déjà visibles et d'autres qui verront le jour sur la période des 3 à 4 ans qui court pour la mise en œuvre du programme. Il fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

Pourquoi la candidature nivernaise ? Le CTE, une suite logique

De nombreuses initiatives voient le jour en Nièvre en faveur de la transition écologique. Actuellement, les territoires réunis autour de la candidature achèvent l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial qui a permis, à partir d'un état des lieux riche, de définir une stratégie à moyen terme. Le programme d'actions (les moyens pour répondre aux enjeux identifiés) sera finalisé dans quelques semaines. Leur contenu est le fruit déjà d'une large concertation des acteurs sociaux économiques du territoire.

Les 3 territoires candidats dès l'origine ont collaboré étroitement pour conduire leur PCAET, accompagné et soutenus par le SIEEEN. Ils ont créé les conditions d'émergence d'actions communes. La communauté de communes Loire Nohain et Vignobles avec son projet de PCAET participe à la même dynamique.

Le CTE se présente aussi, au vu du contexte, comme un moyen d'engager certaines actions porteuses d'une plus-value-économique et sociale. Mais aussi comme un dispositif qui favorise l'innovation. Ainsi, la réflexion engagée par les PCAET ouvre-t-elle vers de nouvelles voies.

Le CTE ligérien met en avant les complémentarités nouvelles à construire entre ville/espaces ruraux.

Invitation au 1^{er} Comité de Pilotage

Nous avons la volonté de rassembler différents acteurs du territoire et d'organiser la mobilisation coordonnée des services de l'État, établissements publics et opérateurs publics et privés en appui aux porteurs de projets.

Pour lancer le CTE, réunir les partenaires et faire connaître le projet un comité de pilotage se réunit **vendredi 13 septembre à 9h30** salle Vauban à la Préfecture de la Nièvre.

Après présentation de l'ambition de la candidature la parole sera donnée aux acteurs conviés pour s'exprimer sur leur souhait de contribuer au projet collectif et évoquer les besoins et enjeux.

Les futurs comités de pilotages réuniront de nouveaux partenaires.

Puis un temps d'information sera apporté par [Météofrance](#) par une [présentation sur le changement climatique](#).

Contacts Presse :

- ✓ Anne SAVIGNON / SIEEEN / 06 73 92 70 41 / anne.savignon@sieeen.fr
- ✓ Charlotte DETAILLE / Nevers Agglomération / 03 86 61 66 06 / cdetaille@agglo-nevers.fr